 Direction de la Communication

Lamentin, le 10 août 2023



****

Dans le cadre du tour cycliste international de la Guadeloupe et conformément à l’arrêté municipal du 07 août 2023, le Maire de la ville de Lamentin Jocelyn SAPOTILLE, informe la population qu’à l’occasion du passage de la 7ème étape sur le territoire de la commune, la circulation et le stationnement des véhicules de toutes sortes seront interdits le vendredi 11 août, de 06H à 15H, à la rue du Pont et à la rue de la République.

Monsieur le Maire compte sur la collaboration des administrés et sur le civisme de tous pour le respect dudit arrêté. Il remercie la population de sa compréhension pour la gêne occasionnée.

Renseignements : Police Municipale au 0590 25 47 60

Laurence FIBLEUIL

Directrice de la Communication

